

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Broadway Inc.	Numéro de permis 2009805	Date d'inspection Le 30 mai 2019	
Nom de l'établissement Halte scolaire élémentaire Mgr-Lang		Numéro de téléphone	
Adresse 1365 chemin Tobique Drummond NB E3Y 2P4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	31 août 2019	30 mai 2019
Commentaires : L'adresse manquante du médecin a été ajouté au profil			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	31 août 2019	
Commentaires : Il manque beaucoup de surface protectrice sous les grosses structures. Celles-ci ne doivent pas être utilisées s'il n'y a pas la surface protectrice recommandée (30 cm). La roche sous les balançoires devrait aussi être raclée.			

Commentaires généraux
Le ratio est conforme. Le parc de l'école est utilisé. Il manque de surface protectrice sous les grosses structures. Celles-ci ne doivent pas être utilisées s'il n'y a pas la surface protectrice recommandée (30 cm). Ne pas oublier de renouveler le cours de premiers soins pour la remplaçante d'ici septembre 2019.

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 mai 2019

Date

original signé par
Jean Denis Tardif

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 mai 2019

Date